

Conclusion générale :

A terme de cette recherche et en se référant aux conclusions partielles qu'on a dégagée précédemment lors de l'élaboration de notre travail toute en se limitant à la problématique émise initialement ainsi que des sous questions découlant, un certain nombre de renseignements peuvent être dégagés , entre autres on peut citer :

La structure des recettes et dépenses publiques sont loin d'être réparties d'une manière équitable, c'est ce qu'a été prouvée précédemment par les ratios qui stipulent que plus la moitié des ressources budgétaires sont des recettes pétrolières, et les dépenses de fonctionnement représentent presque 65% des dépenses publiques.

Une Autorisation des Programmes en matière de dépenses d'équipement a été engagée par le gouvernement durant la période 2001-2019, afin d'encourager et de relancer la croissance économique à moyen et long terme, d'accroître le niveau de vie et le développement humain en assurant un service public de qualité en matière d'éducation, de santé, d'infrastructures,...etc.

Cependant, ces engagements importants de l'Etat accordés avec le déséquilibre de la structure du budget de l'Etat représentent les principaux éléments d'apparition des déficits budgétaires en Algérie. Ces derniers s'expriment par un besoin de financement supplémentaire, ce financement est assuré par le recours aux modes de financement suivants:

- Le Fonds de Régulation des Recettes ;
- Le financement bancaire ;
- Le financement non bancaire ;
- L'endettement public.

En Algérie, le seul mode habilité à prendre en charge ces déficits est les disponibilités du Fonds de Régulation des Recettes (FRR) qui a été créé par la LFC 2000, afin d'épargner le surplus des recettes pétrolières réellement recouvrées par rapport aux recettes initialement prévues dans les lois des finances. Ce fonds (FRR) s'est substitué à la dette publique dans le financement du déficit. Il prend aussi en charge même le remboursement de la dette publique.

En 2017, le FRR est épuisé définitivement à cause de la baisse des cours du pétrole, ce qui oblige l'Etat d'aller vers un autre mode pour financer son déficit, qui autorise la banque d'Algérie de prêter directement au trésor public. C'est le recours exceptionnel et transitoire (d'une durée de 5 ans) au financement non conventionnel.

Test des hypothèses de recherche :

- **Hypothèse n°01** : l'appréciation de la maîtrise des finances publiques est à partir l'analyse du budget de l'Etat en matière des ressources et des dépenses publiques.

L'appréciation de la maîtrise des finances publique ne peut se faire qu'à partir l'analyse du budget de l'Etat en matière des ressources et des dépenses publiques.

- **Hypothèse n°02** : les mesures qui permettant l'Etat de maîtriser le déficit budgétaire sont : la rationalisation des dépenses publiques et l'augmentation des recettes.

Effectivement, la maîtrise du déficit budgétaire se réalise soit par l'augmentation des recettes, soit par la diminution des dépenses publiques, ou par les deux à la fois.

- **Hypothèse n°03** : Le financement des déficits budgétaires, en principe, est assuré par l'endettement public.

Le financement du déficit budgétaire est assuré par quatre modes à savoir : Le financement bancaire, Le financement non bancaire, L'endettement public, et le Fonds de Régulation des Recettes.

Principaux résultats de recherche :

La structure des dépenses budgétaires est non équitable comme celle des recettes, ce qui est expliqué par la prédominance des dépenses de fonctionnement par rapport aux dépenses d'équipement durant la période 2001-2019.

La diminution des dépenses de fonctionnement est à cause de la volonté des pouvoirs publics d'entamer le retour à l'équilibre budgétaire dans moins de cinq années.

Les actions prises par le pouvoir en matière du développement économique et social sont inscrites dans les différents programmes durant 2001-2019.

Le solde budgétaire, en Algérie, se révèle, chaque année négatif depuis les années 2000 jusqu'à aujourd'hui, car le budget de l'Etat en Algérie est voté en déséquilibre, ce qui implique un risque pour la situation financière et économique du pays.

L'Algérie devrait se rapprocher de l'équilibre budgétaire à partir de 2019.

Le ratio déficit / PIB doit être analysé, afin de juger la soutenabilité des finances publiques algériennes. Ce ratio a évolué d'une manière significative durant les années 2001/2016. Mais cette évolution reste toujours déficitaire.

Le mode le plus utilisé dans le financement du déficit budgétaire est le Fonds de Régulation des Recettes. Il sert à recouvrir tous les engagements de l'État vis-à-vis de l'extérieur et de l'intérieur.

Le rapport entre le Fonds de Régulation des Recettes et le solde global du trésor (hors FRR), représente la capacité de financement par le FRR du solde global de trésor, il a connu une augmentation surtout durant les années 2010-2017. Une partie très importante de ce fond est consacrée au remboursement de la dette publique

Pour financer le déficit budgétaire après l'épuisement du FRR, l'État aller vers d'autres modes de financement, notamment ; l'émission des bons du trésor et le financement non conventionnel.

Recommandations :

- L'amélioration des recettes de la fiscalité ordinaire pour qu'elle puisse couvrir l'essentiel des dépenses de fonctionnement ;
- La diversification de l'économie nationale ;
- Modernisation du secteur de l'industrie et de l'agriculture pour diversifier les exportations. Permettant de soutenir le financement de la croissance économique;
- En ce qui concerne le financement non conventionnel, il est réputé comme un mode de financement qui doit être utilisé à court terme et avec un degré très élevé de prudence faute de déclencher une tension inflationniste. Ce mode de financement va entraîner une dévaluation de la monnaie nationale, donc il est nécessaire de chercher d'autres solutions pour le financement du déficit budgétaire ;
- La diversification des sources de financement ;
- Mettre une vision stratégique à long terme, permettrait de sortir l'économie nationale de la dépendance des hydrocarbures ;

- La minimisation des coûts des programmes d'investissement qui sont actuellement plus élevés ;
- la rationalisation et l'utilisation efficace du patrimoine et des fonds publics ainsi que l'optimisation et la diversification des ressources publiques.

Limites de recherche :

Suite à la complexité du domaine des finances publiques, nous avons trouvé les plus importantes limites à savoir :

- Insuffisance du temps (période de stage) pour traiter ce sujet, nous avons besoin des années de recherche pour qu'il puisse atteindre le but attendu ;
- L'absence des études approfondies sur ce thème autant qu'un thème d'actualité ;
- L'obstacle de La confidentialité des informations qui a empêché l'accès aux données nécessaires pour bien enrichir ce thème ;
- Ce thème traite un sujet national qui est très vaste autant qu'il étudie la situation de l'Etat dans son ensemble.

Perspectives de recherche :

Après avoir traité ce thème et afin de combler aux insuffisances de cette étude, il serait intéressant dans une future recherche de développer les axes de recherches suivants pour mieux approfondir la thématique étudiée, entre autres :

- Le contrôle des équilibres budgétaires ;
- La gestion des finances publiques en Algérie et sa contribution à la bonne gouvernance financière ;
- Le financement de la dette publique en Algérie ;